

100% de réussite

100% de taux de satisfaction

ATTESTATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES : CONDUCTEUR SUR VEHICULE ARTICULE

Objectif général : Acquérir les compétences, savoirs, et capacités exigées pour obtenir une attestation de compétences professionnelles et exercer le métier de conducteur porte-voitures.

Compétences visées. A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Acquérir les connaissances de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du code de la route.
- Acquérir les connaissances de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'interrogation écrite et orale
- Acquérir les connaissances techniques, règlementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie CE.
- Permettre au conducteur de se perfectionner à la conduite d'un véhicule articulé
- Acquérir les connaissances règlementaires, de sécurité spécifique au transport de véhicules.
- Acquérir les connaissances relationnelles adaptées à la clientèle
- Travailler dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de développement durable.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 : Permis CE :

Acquérir les vérifications courantes de sécurité et effectuer les exercices de maniabilité :

Dispositions légales en matière de circulation routière, Le conducteur, la route, Les autres usagers de la route, Règlementation générale ; Porter secours, Précautions nécessaires en quittant le véhicule, éléments mécaniques, éléments liés à la sécurité, équipement de sécurité des véhicules, Utilisation du véhicule et respect de l'environnement.

Effectuer les vérifications courantes de sécurité et effectuer les exercices de maniabilité :

Equipement du véhicule et principe de fonctionnement, Contrôle et vérification du véhicule hors circulation, Adopter les attitudes élémentaires de sécurité, Réaliser une mise à

quai, Atteler ou dételer une remorque ou semi-remorque.

Acquérir les connaissances professionnelles et règlementaires pour se préparer aux interrogations écrites et orales de l'examen :

Situations dégradées et accidents, Le conducteur, Equipement des véhicules, Règlementation sociale européenne et française, Règlementation transport, Documents spécifiques (conducteur, véhicule, transport), Masses et dimensions des véhicules, Règles de circulation et signalisation spécifique, Mécanique, conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, Comportement en présence d'un accident, conduite en montagne ou zone accidentée, Gestes et postures, accident du travail, Chargement, la surcharge, Dépassement, Dynamique du véhicule, Alcool, médicaments, stupéfiants, fatigue et trouble du sommeil, eco-conduite et conduite citoyenne, angles morts, porte-à-faux, comportement en tunnel

et aux passages à niveau, système de sécurité et d'aide à la conduite.

Maîtriser le maniement du véhicule articulé ou de l'ensemble du véhicule dans un trafic faible ou nul. Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule articulé ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Principaux organes du véhicule, principales commandes et tableau de bords, s'installer au poste de conduite, effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur, Démarrer et s'arrêter, Utiliser la boîte de vitesse (selon équipement), Diriger le véhicule en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, Regarder autour de soi et avertir, Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement, Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte, respecter les règles de circulation, Positionner le véhicule et choisir la voie de circulation, utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations, tourner à droite et à gauche, Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité, Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire, évaluer et maintenir les distances de sécurité, Croiser, dépasser, être dépassé, Négocier les virages de façon sécurisante, connaître les caractéristiques des autres usagers, quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation, s'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide, conduire en déclivité, conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites, Suivre un itinéraire de façon autonome, connaître les principaux facteurs généraux de risques au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite de véhicules poids lourds et les recommandations à appliquer, Préparer un trajet longue distance en autonomie, Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : PAS, connaître les aides à la conduite (régulateurs, limiteurs de vitesse, ABS, aides à la navigation), notions sur

l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence, pratiquer l'eco-conduite.

MODULE 2 : Perfectionnement à la conduite d'un véhicule articulé

Conduire et manœuvrer un véhicule articulé d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et l'acheminement des marchandises :

Vérifier et prendre en compte le convoi, Appréhender le régime moteur et l'éco-conduite, Utiliser une boîte de vitesse robotisée et mécanique, utiliser des accessoires, souplesse de freinage, réglementation routière, utilisation des rétroviseurs, intersections et ronds-points, anticiper, gérer l'allure, courtoisie au volant, gestion du gabarit du véhicule, Identifier, contrôler et renseigner les documents réglementaires du transport routier, Prévenir les risques et réactions en cas d'incidents ou d'accident à l'arrêt comme en circulation.

Préparer le convoi en vue d'un chargement et d'un déchargement :

Mise en position de chargement du convoi, accès à la casquette et présentation des éléments amovibles et évolutifs de la structure, contrôle des véhicules, positionnement des véhicules sur le convoi, chargement de base à 8 véhicules : utilisation du gerbeur du plateau inférieur de la remorque, acquisition de la méthodologie et des prérequis en chargement, apprentissage des différents types de sanglage sur la casquette, mise en sécurité des véhicules à plat avant l'opération de gerbage, méthode de rangement des différents accessoires au cours du chargement.

Chargement à 9 véhicules : placement avec gerbage des véhicules sur le porteur et le plateau supérieur de la remorque, calage, sanglage des véhicules placés.

Chargement à 10 véhicules : utilisation de tous les gerbeurs et tous les accessoires de la remorque, sensibilisation à la longueur maximum du convoi, utilisation des fausses.

Chargement des utilitaires : Mise en évidence des différents gabarits d'utilitaires, Utilité du

sens de placement du véhicule sur la structure, optimisation de la charge avec panaché de véhicules.

MODULE 3 : Perfectionnement réglementation transport et transports spécifiques

Perfectionnement règlementaire, sécurité et transport spécifique :

Se perfectionner aux manœuvres et appréhender le porte-à-faux, savoir conduire de manière économique et performante,

Contrôler les véhicules transportés, relever les avaries et savoir remplir un constat amiable, Se perfectionner à la RSE, établir un itinéraire et des plans de charges, Connaître les gestes du sauveteur secouriste du travail, Connaître les bons gestes et postures, Connaître le rôle commercial du conducteur, Atteler et dételer un ensemble articulé.

Le programme détaillé est mis à disposition sur le site www.groupecat.com / [carrières/ nous formons](#)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Formation théorique et pratique en centre – Période formation en milieu professionnel – Convoi individuel – 3 salles de cours de 2 à 10 personnes équipées de vidéo projection.

MODALITE DE SUIVI PEDAGOGIQUE ET D’EVALUATION DES ACQUIS :

Positionnement des apprenants en fonction des prérequis à l’entrée de la formation. Evaluation des compétences tout au long de la formation Quizz final en fin de formation et examen pratique en milieu professionnel.

PUBLIC ET PRERERQUIS :

Signature d’un contrat de professionnalisation selon les conditions prévues au code du travail. Titulaire d’un Titre professionnel transport de marchandise sur porteur -Permis C, Certificat médical d’aptitude au métier de porte-voitures

FORMATEURS

Formateurs spécialisés dans le métier de la conduite poids-lourds, du porte-voitures et dans les disciplines d’enseignement complémentaire

FORMALISATION A L’ISSUE DE LA FORMATION

Attestation des acquis en fin de formation et validation par Examen final sous forme de Quizz. Et examen pratique en situation professionnelle.

LIVRABLES A L’ISSUE DE LA FORMATION

Les supports de formation sont élaborés par chaque formateur et mis à disposition des apprenants en cohérence avec la méthode pédagogique utilisée et les compétences visées.

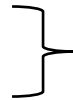
DUREE : 910 heures (CENTRE 210 heures- ENTREPRISE 700 heures) pour un cycle de 6 mois à ajuster selon la date de signature du Contrat de professionnalisation, le positionnement et les éventuelles dispenses.

TARIFS Public : 6245 € HT. Coût de la formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise. Consultez-nous pour les possibilités de prise en charge de votre financeur.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Dès signature du contrat et en centre selon le calendrier d'alternance de la Cat Academy.

Sites de formation Cat Academy :

- Saint Doulchard (18)
- Ambérieu en Bugey (01)
- Wavrin (59)



Tel 02.48.27.40.14

Possibilité de restauration sur nos implantations – Formation accessible aux personnes en situation de handicap – Parking gratuit